 Mention : Analyse du Cycle de Vie – ACV

Appellation de la Mention

* Analyse du Cycle de Vie – ACV suivant la norme ISO 14040

Précisions :

* Cette mention ne peut être délivrée qu’aux Economistes de la Construction qualifiés ou certifiés OPQTECC qui ont suivi :
* Une formation UNTEC : ACV – Prescrire selon le cycle de vie des bâtiments (Mooc 02),

ou une formation équivalente,

* Avoir un référent au sein de l’entreprise qui a suivi une formation de 6 h minimum relative à l’Analyse du Cycle de vie - ACV

Nota : En cas de départ du référent de la structure et sans remplacement de celui-ci, la mention est supprimée.

ET

* Justifier de la capacité à faire une étude technique comportant la prise en compte du Développement Durable : Bilan carbone, LABEL E+ C-, fichier FDES, dans la prescription de produits et la maitrise des coûts dans au moins 5 des impacts environnementaux différents ci-dessous et prenant en compte les 3 phases : Construction, Utilisation ou Phase de Vie et Démolition.
* Consommation de l’énergie renouvelable,
* Consommation de l’énergie non renouvelable,
* Consommation de ressources non énergétiques,
* Consommation d’eau,
* Déchets valorisés,
* Déchets éliminés,
* Changement climatique,
* L’acidification atmosphérique,
* Pollution de l’air,
* Pollution de l’eau,
* Pollution des sols,
* Destruction de la couche d’ozone stratosphérique
* Formation d’ozone photochimique,
* Atteinte à la bio-diversité,
* Contribution à la qualité sanitaire des espaces intérieurs,
* Contribution à la qualité sanitaire de l’eau,
* Confort hygrométrique,
* Confort acoustique,
* Confort visuel,
* Confort olfactif,

Cadre à compléter

|  |  |
| --- | --- |
| NOM du postulant : ……………………………………… Date de la demande : ……/……/…..… | * MENTION :

 - Analyse de Cycle de Vie - ACV |
| CAPACITESDOMAINES A COUVRIR | Cocher dans les colonnes les pièces fournies |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | **Attestation de stage de la formation UNTEC :** **ACV – Prescrire selon le cycle de vie des bâtiments****(Mooc 02)** | **Attestation de stage d’une formation ACV équivalente****(de – de 4 ans)** | **Une étude technique comportant la prise en compte du bilan carbone dans la prescription et la maîtrise des coûts** |
| * **MENTION :**
* **- Analyse du Cycle de Vie - ACV**

Pré-Requis : Etre qualifié ou certifié  2.1.1. ET 2.1.2. A ou B N° de la qualification ou certification **Pré-requis du Référent :**Disposer au minimum d’un référent « ACV » au sein de l’entreprise répondant aux critères ci-après :* Copie de l’attestation de stage à la formation ACV – Prescrire selon le cycle de vie des bâtiments (Mooc 02),

ou formation équivalente* Une attestation de l’employeur précisant que le référent est présent dans les effectifs de l’entreprise à la date de la présente demande

**Documents techniques à remettre :**- Justifier de la capacité à faire une étude technique comportant la prise en compte du Développement Durable   => Contrat de mission ou lettre de commande validée, => Une étude technique comprenant la prise en compte du bilan carbone dans la prescription et la maîtrise des coûts pour au moins **5** des impacts environnementaux différents précisés en page 1. | Oui 🞎 Non 🞎…………………. |  |  |  |
|  | Oui 🞎 Non 🞎Oui 🞎 Non 🞎Oui 🞎 Non 🞎 | Oui 🞎 Non 🞎Oui 🞎 Non 🞎Oui 🞎 Non 🞎 |  |
|  |  |  | Oui 🞎 Non 🞎Oui 🞎 Non 🞎 |
| Cadres réservés à l’OPQTECC | Conforme : Oui 🞎 Non 🞎 | Commentaire : |